

Agent

Erysipelothrix rhusiopathiae (bactérie).

Zoonose: en contact avec des animaux malades, l'homme peut manifester de petites réactions cutanées.

Transmission

L'agent est présent partout. La transmission se fait par contact. L'agent, infectieux durant plusieurs mois, se trouve dans l'environnement (excréments, purin, matériel contaminé, etc.). Dans la terre, le germe reste actif et identifiable durant un bon mois. Les rongeurs sont également un vecteur à prendre en considération.

Clinique

Forme aiguë:

- septicémie (empoisonnement du sang): forte fièvre, manque d'appétit, apathie, cas de mort subite
- Rouget cutané : présence de plaques cutanées rougeâtres typiques, de forme plus ou moins rectangulaire d'un diamètre de 2 – 6 cm, réparties régulièrement et souvent liées à une forte fièvre.
- Avortement : fréquemment mort simultanée de tous les foetus provoquée par une fièvre intense. Cela peut aussi être la cause de foetus momifiés.

Forme chronique:

- Polyarthrite (rouget articulaire): fièvre, boiteries, (claudications qui passent d'un membre à l'autre), articulations enflées, animaux faibles et amaigris, après un certain temps démarche sur les pointes avec mouvement „parenthèse“; articulations carpiennes cambrées, restent longtemps couchés sur le côté ; le plus souvent les gorettes et les porcs à l'engrais sont atteints.
- Rouget des valves du coeur : fièvre, fatigue, pâleur ou bleuissement, en cas de maladie avancée, position « couché sur la poitrine » ou « assis en chien » respiration par la bouche; les porcs à l'engrais sont généralement concernés.
- Nécroses cutanées (peu fréquent) : les petites lésions guérissent sans problème alors que les nécroses aiguës laissent des cicatrices sur la peau. Mort possible des tissus du pavillon de l'oreille et d'une partie de la queue.

Diagnostic

- Symptômes cliniques typiques (plaques cutanées rougeâtres)
- Autopsie – signes pathologiques
- Isolation et identification des germes provenant d'organes d'animaux non traités
- Essai de traitement à la pénicilline

Marche à suivre en cas de suspicion

- En cas de symptômes cliniques évidents sur plusieurs animaux, faire appel au vétérinaire traitant et annoncer le cas au SSP.

Traitement et prophylaxie

- En accord avec le vétérinaire traitant ou le conseiller SSP, traitement des animaux malades et des porcs en contact direct.
- Nettoyage et désinfection des surfaces des locaux concernés, des auges et des abreuvoirs.
- Vaccination des truies et des verrats selon directives. Dans les cheptels à problèmes, vaccination des jeunes porcs. Les anticorps assurent une durée de protection de 4 à 5 mois.